

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi onze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la salle Sarah Bernhardt, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ronan JUHEL, Maire de SAUZON.

Date de convocation :

5 avril 2024

Nombre de Conseillers :• **En exercice : 14**

- Présents : 10
- Procurations : 4
- Votants : 14

Date de publication et d'affichage :

15 avril 2024

▪ **Étaient présents :** Ronan JUHEL, Yves LOYER, Reine-Claude LUCAS, Régis ROBERT, Soizic LUCAS, Fabien DRAMARD, Annick ALLAIN, Élodie GUÉGAN, Jean-Charles Riou, Vanina CHAMBRIER.

▪ **Absents avec pouvoir :** Olivier THOMAS donne pouvoir à Soizic LUCAS, Damien GUEGAN donne pouvoir à Yves LOYER, Katia LUCAS donne pouvoir à Vanina CHAMBRIER, Cécilia REPESE donne pouvoir à Reine-Claude LUCAS.

▪ **Absents excusés :**

▪ **Absents :**

▪ **Secrétaire :** Régis ROBERT

1 - : URBANISME : APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Vu le schéma de cohérence territoriale du Pays d'Auray (SCOT) approuvé le 14 février 2014, modifié le 7 juillet 2022 ;

Vu la délibération n°1 de la séance du 18 janvier 2022 prescrivant l'élaboration du plan local d'urbanisme, définissant les objectifs poursuivis et fixant les modalités de la concertation préalable ;

Vu le débat qui s'est tenu au sein du Conseil municipal, lors de sa séance du 12 septembre 2022, sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables et la délibération les retraçant ;

Vu la délibération n°1 de la séance du 8 février 2023 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de plan local d'urbanisme ;

Vu la consultation des personnes publiques associées et consultées conformément au code de l'Urbanisme ;

Vu l'avis des personnes publiques associées sur le projet de PLU ;

Vu l'arrêté municipal n° A 2023-001 du 11 juillet 2023 prescrivant l'enquête publique du projet arrêté du PLU ;

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 22 août 2023 au 26 septembre 2023 ;

Vu le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête ;

Vu l'avis favorable de la commission d'enquête sur le projet de PLU, assorti de 3 recommandations que sont les suivantes :

1. *Création d'un emplacement réservé* sur l'axe Sauzon-Le Palais. L'objectif serait de faciliter par la suite la mise en place d'une piste cyclable, de répondre aux besoins de sécurisation des différents usagers de la route et de pouvoir également anticiper les éventuels dispositifs mis en place au niveau supra communal.
2. *Des évolutions du règlement écrit :*
 - Adapter le règlement agricole à la localisation des sites d'exploitation pour leur permettre de se développer (en particulier l'exploitation de Kerzo) ;
 - Intégrer les prescriptions des OAP dans le règlement écrit en particulier en termes de performances énergétiques ;
3. *Anticiper davantage l'évolution démographique et touristique en matière d'alimentation en eau potable*

Vu le tableau retraçant les modifications à apporter au projet de PLU afin de tenir compte des avis des personnes publiques associées et des résultats de l'enquête publique,

Vu l'entier dossier du plan local d'urbanisme, tel qu'il est à la présente délibération,

Considérant ce qui suit :

Les observations émises par les personnes publiques associées et consultées ainsi que les observations de la commission d'enquête et du public justifient que des adaptations et corrections mineures, exposées dans le tableau des modifications, soient apportées au projet de PLU, Les modifications apportées au projet de PLU ne remettent pas en cause son économie générale.

Les 2 emplacements réservés pour la création de pistes cyclables sont ajoutés sur la route départementale RD 25 entre Kersantel et Kervellan et sur une portion de route située à Deubord.

Les conseillers municipaux ont été informés de l'ensemble des modifications envisagées du PLU, le tableau retraçant les modifications à apporter au PLU suite à l'enquête publique et à la consultation des personnes publiques associées leur ayant été adressés avec les convocations.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré et voté, le Conseil municipal, par 0 abstention, 0 voix contre et 14 voix pour à l'unanimité,

DECIDE :

- d'approuver les modifications apportées au projet de PLU
- d'approuver le PLU, tel qu'il est, à la présente délibération ;

La présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R.153-20 et suivants du code de l'urbanisme :

- d'un affichage en mairie pendant un délai d'un mois ;
- mention de cet affichage sera insérée dans un journal diffusé dans le département ;
- d'une publication sur le site internet de la commune :

<https://www.sauzon.fr/index.php/urbanisme/plu.html> ;

- d'une publication sur le portail national de l'urbanisme.

Le plan local d'urbanisme approuvé sera ensuite tenu à la disposition du public en mairie de SAUZON

2 - FINANCES : EMPRUNT

Monsieur le Maire remet et commente la situation pluriannuelle des emprunts :

- En annuité
- En capital restant

Suite à la demande de la commission de finances réunie mercredi 10 avril 2024 à 19h, qui, suite aux éléments de la présentation des offres, et aux éléments d'analyses des ratios communiqués par le conseiller aux décideurs locaux de la DGFIP, a décidé de solliciter :

- La somme de 500 000 € en deux emprunts :

- 320 000 € sur 10 ans, taux fixe 3,40, amortissement constant, pour l'achat de la parcelle près du cimetière
- 180 000 € sur 15 ans, taux fixe 3,47, amortissement constant, pour assurer le programme d'investissements

Après avoir délibéré et voté, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de contracter la somme de 500 000 € en deux prêts, remboursements trimestriels auprès du CMB (crédit mutuel de Bretagne) et charge monsieur le Maire de signer tous documents relatifs à ces derniers.

3 - CONVENTION : MEGALIS FIBRE OPTIQUE - ARMOIRE ROUTE DES GWEIOTS:

Avis favorable du conseil pour autoriser le Maire à signer la convention de servitude avec Mégalis pour l'installation, l'entretien et la gestion de l'armoire technique située sur la parcelle cadastrée section ZC n°68, Route des Gweïots.

4 - CONVENTION : MEGALIS FIBRE OPTIQUE - POSE DE BOITIERS SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX

Avis favorable du conseil pour autoriser le Maire à signer la convention avec Mégalis pour l'installation de boîtiers sur l'ensemble des bâtiments publics.

5 - CONVENTION : INOVALYS - SUIVI HYGIENE DU RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur le Maire indique avoir reçu une proposition de renouvellement du contrat de prestation de service « INOVALYS », arrivé à échéance au 31 décembre 2023, pour l'accompagnement et le suivi de l'hygiène au sein du restaurant scolaire et expose cette dernière. Période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, coût total TTC 265,09 euros.

Après avoir délibéré et voté, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modalités du nouveau contrat, et autorise Monsieur le Maire à le signer.

6 - Communication sur les délégations du conseil municipal au maire (délibération N°2020-049 complétée par la délibération N°2021-134 du 26/11/2021

La liste des marchés publics passés depuis le 3 avril 2024

N° ordre	Budget	Date Signature	Fournisseur	Objet	Montant en €	
					HT	TTC
1	PRINCIPAL	02/04/2024	VIAMEDIA	Publication enquête publique "classement chemins ruraux"	688,87 €	826,64 €
2		04/04/2024	SARL JARDIN D'ECUME	Terrain de foot : roulage et piégeage des taupes	2 200,00 €	2 640,00 €
3		04/04/2024	CASAL SPORT	Traceuse de terrain de foot et peinture	1 133,00 €	1 421,60 €
4		04/04/2024	LIBRAIRIE LA VEILLEUSE	Livres bibliothèque	865,08 €	912,66 €
5		04/04/2024	SASU AUSTRAL HORIZON	Pièces de Karcher : tige, buse, pistolet	131,24 €	157,49 €
6		04/04/2024	EUROVIA	Big-bags d'enrobés à froid	738,00 €	885,60 €
7		04/04/2024	ILB INGENIERIE LE BAGOUSSE	Tenue du carnet sanitaire prévention légionellose salle Sarah Bernhardt	254,50 €	305,40 €
8		04/04/2024	SAS MOTOCULTURE BELLE ILOISE	Réparation tronçonneuse HUSQVARNA : remplacement guide	115,76 €	138,91 €
9		08/04/2024	KERVARREC MOTOCULTURE	Têtes nylon et boutons débroussailleuse	230,16 €	276,19 €
10		08/04/2024	CRA PONTIVY	Remplacement vitre arrière cassée	994,55 €	1 193,46 €
11		09/04/2024	UGAP	Fournitures administratives Mairie	102,55 €	123,06 €
12		09/04/2024	SIGNAUX GIROD	Panneaux de signalisation verticale	748,00 €	897,60 €
13		09/04/2024	SELF SIGNAL SIGNALISATION	Panneaux de signalisation "Plage de Deubord" et "Anse de Ster Vouen"	163,66 €	196,39 €
1	PORT	08/04/2024	ILB INGENIERIE LE BAGOUSSE	Tenue carnet sanitaire prévention légionellose	254,50 €	305,40 €
1	CAMPING	04/04/2024	BI-WARE	Ordinateur portable HP 17"	669,90 €	803,88 €
2		04/04/2024	SEQUOIASOFT	Réinstallation logiciel eSeason sur nouvel ordinateur	120,00 €	144,00 €
3		08/04/2024	ILB INGENIERIE LE BAGOUSSE	Tenue carnet sanitaire prévention légionellose	254,50 €	305,40 €
1	CAW	08/04/2024	ILB INGENIERIE LE BAGOUSSE	Tenue carnet sanitaire prévention légionellose	254,50 €	305,40 €

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Prochain conseil municipal : 22 mai 2024 à 20h30 salle Sarah BERNHARDT

L'ensemble des délibérations est consultable sur le site de la commune : <https://www.sauzon.fr>

Mairie de SAUZON, 112, rue Lieutenant Riou 56360 SAUZON – mairie@sauzon.fr